

Auguste : un « prince » idéal ?

Eutrope rédige un *Abrégé d'histoire romaine* en 369 de notre ère à la demande de l'empereur Valens. Voici le portrait qu'il dresse d'Auguste, le premier « empereur » qui met un terme à la République après plusieurs années de guerres civiles et instaure le Principat.

Ita ab initio principatus ejus usque ad finem quinquaginta et sex anni fuerunt. Objit autem septuagesimo sexto anno morte communi in oppido Campaniae Atella¹. Romae in campo Martio sepultus², vir qui non inmerito ex maxima parte deo similis est putatus³. Neque enim facile ullus eo aut in bellis felicius fuit aut in pace
5 moderatior. Quadraginta et quattuor annis quibus solus gessit imperium civilissime vixit, in cunctos liberalissimus, in amicos fidissimus, quos tantis evexit honoribus ut paene aequaret fastigio suo.

Nullo tempore ante eum magis Romana res floruit. Nam, exceptis civilibus bellis in quibus invictus fuit, Romano adjecit imperio Aegyptum, Cantabriam,
10 Dalmatiam saepe ante victam, sed penitus tunc subactam, Pannoniam, Aquitaniam, Illyricum, Raetiam, Vindelicos et Salassos in Alpibus, omnes Ponti maritimas civitates, in his nobilissimas Bosphorum et Panticapaeum. Vicit autem proeliis Dacos. Germanorum ingentes copias cecidit, ipsos quoque trans Albim fluvium summovit qui in Barbarico longe ultra Rhenum est. Hoc tamen bellum per Drusum, privignum suum,
15 administravit, sicut per Tiberium⁴, privignum alterum, Pannonicum, quo bello XL captivorum milia ex Germania transtulit et supra ripam Rheni in Gallia conlocavit. Armeniam a Parthis recepit. Obsides, quod nulli antea, Persae ei dederunt. Reddiderunt etiam signa Romana quae Crasso victo ademerant⁵.

Scythae et Indi, quibus antea Romanorum nomen incognitum fuerat, munera
20 et legatos ad eum miserunt. Galatia quoque sub hoc provincia facta est, cum antea regnum fuisset, primusque eam M. Lollius pro praetore administravit. Tanto autem amore etiam apud barbaros fuit ut reges populi Romani amici in honorem ejus conderent civitates, quas Caesareas nominarent, sicut in Mauritania a rege Iuba, et in Palaestina, quae nunc urbs est clarissima⁶. **[Multi autem reges ex regnis suis venerunt
25 ut ei obsequerentur et habitu Romano, togati scilicet, ad vehiculum vel equum ipsius cucurrerunt. Moriens Divus appellatus, rem publicam beatissimam Tiberio successoris reliquit, qui privignus ei, mox gener, postremo adoptione filius fuerat.]**

Eutrope, *Abrégé d'histoire romaine*, VII, 8-10.

¹ Auguste meurt le 19 août 14 après J.-C. Tous les historiens ne situent pas sa mort dans la cité d'Atella.

² Le mausolée d'Auguste, encore visible, est non loin de son autel dédié à Paix, *Ara Pacis*, qui retrace les hauts faits de l'empereur.

³ De son vivant, seules les provinces orientales purent rendre un culte à Auguste, il refusa que ce soit le cas à Rome et dans les provinces occidentales avant sa mort.

⁴ Drusus et Tibère sont les fils d'une première union de l'épouse d'Auguste, Livie. Drusus mourut jeune et ce fut donc Tibère qui devint l'héritier d'Auguste.

⁵ Les « enseignes » sont les emblèmes des corps d'armée. Elles font l'objet d'un culte et ont leurs chapelles dans les camps militaires romains. Se faire prendre une enseigne par l'ennemi est donc particulièrement grave : c'est ce qui arriva à Crassus lorsqu'il tenta en vain de vaincre les Parthes et en mourut en 53 avant J.-C.

⁶ Juba, fils du roi de Numidie (Tunisie), fut élevé à Rome dans la famille d'Auguste. L'empereur lui rendit son royaume avant de faire de lui le roi de Maurétanie où il fonda Césarée, aujourd'hui Cherchell en Algérie. Césarée maritime (ou Césarée de Palestine) existe encore aujourd'hui (Césarée, Israël).

Traduction

Ainsi, du début de son principat à la fin se passèrent cinquante-six ans. Il décéda dans sa soixante-seizième année, d'une mort naturelle, dans une place de Campanie, Atella. Il fut enseveli à Rome, sur le Champ de Mars ; il a, à très juste titre, été au plus haut degré considéré comme un dieu ; et l'on aurait peine à trouver un homme plus heureux dans la guerre ou **(5)** plus modéré dans la paix. Pendant les quarante-quatre ans où il exerça seul le pouvoir, il vécut tout à fait comme un simple citoyen : très libéral envers tous, très fidèle envers ses amis, il les éleva par de si grands honneurs qu'il les mit presque au niveau de sa grandeur.

À aucune époque avant lui, l'État romain ne fut plus florissant ; car, abstraction faite des guerres civiles dans lesquelles il fut vaincu, il ajouta à l'Empire romain l'Égypte, la Cantabrie, **(10)** la Dalmatie, souvent vaincue auparavant, mais alors totalement soumise, la Pannonie, l'Aquitaine, l'Illyrie, la Rhétie, les Vindéliens et les Salasses dans les Alpes, toutes les cités maritimes du Pont, parmi lesquelles les plus fameuses, Bosphore et Panticapée. Il vainquit aussi dans des combats les Daces, mit en pièces d'énormes forces de Germains et les repoussa même au-delà du fleuve Elbe, qui est en territoire barbare, loin de l'autre côté du Rhin. Cependant, cette guerre il la mena par l'intermédiaire de son beau-fils Drusus, **(15)** de même que celle de Pannonie par l'intermédiaire de son autre beau-fils, Tibère ; dans cette guerre, il déporta quarante mille captifs de Germanie et les établit en Gaule, par-delà la rive du Rhin. Il reprit l'Arménie aux Parthes ; les Perses lui donnèrent des otages, ce qu'ils n'avaient fait à personne auparavant ; ils restituèrent les enseignes romaines qu'ils avaient prises lors de la défaite de Crassus.

Les Scythes et les Indiens, auxquels le nom des Romains était jusqu'alors inconnu **(20)**, lui envoyèrent des présents et des ambassadeurs. Sous son règne également, la Galatie fut réduite en province, alors qu'elle avait auparavant été un royaume, et M. Lollius fut le premier à l'administrer en qualité de propréteur. Il fut même si aimé des Barbares que des rois, amis du peuple romain, fondèrent en son honneur des cités qu'ils nommèrent Césarée, comme en Maurétanie celle que créa le roi Juba et, en Palestine, celle qui est maintenant une très illustre ville **(25)**.

Traduction : Joseph Hellegouarc'h, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

Partie 1 : Lexique et étude de la langue

A. Lexique (3 points)

Définissez en contexte le sens du verbe *vinco, is, ere, vici, victum* dans les occurrences suivantes :

- *victam*, ligne 10
- *vicit*, ligne 12
- *vincto*, ligne 18.

Vous pourrez mettre ce verbe en relation avec la forme *invictus*, ligne 9.

B. Faits de langue (5 points)

Relevez dans le premier paragraphe trois formes au superlatif et analysez-les. Pourquoi l'auteur emploie-t-il ces formes ? Que traduisent-ils chez Auguste ?

Partie 2 : Le candidat traite, au choix, l'une des deux questions suivantes.

Choix n° 1 (Langue) :

Traduire les lignes 24 à 27 entre crochets (depuis *Multi autem reges* jusqu'à *filius fuerat*).

Multi autem reges ex regnis suis venerunt ut ei obsequerentur et habitu Romano, togati scilicet, ad vehiculum⁷ vel equum ipsius cucurrerunt. Moriens Divus appellatus, rem publicam beatissimam Tiberio successoris reliquit, qui privignus ei, mox gener, postremo adoptione filius fuerat.

Choix n° 2 (Culture) :

Vous rédigerez un court essai (500 mots maximum), libre et organisé, prenant appui sur le texte donné en traduction. Vous confronterez ce texte avec ceux, antiques, modernes ou contemporains, que vous avez étudiés en cours d'année ou lus de manière personnelle ainsi qu'avec des œuvres d'autres domaines artistiques. Vous pourrez proposer des pistes problématisées selon des axes culturels variés (littérature, arts, philosophie, histoire, anthropologie, etc.).

⁷ Le nom *vehiculum, i, n.* a ici le sens de « litière ».